

nos intelligences. Une pareille entreprise est insensée et ne saurait réussir. Mais il faut que la France sache bien de quoi il s'agit. C'est d'elle, de ses droits, de ses intérêts et de sa volonté persistante qu'il s'agit ; on a dressé devant elle le pouvoir personnel ; qu'elle prononce donc, qu'elle soit juge dans sa propre cause. C'est le cas de redire ces mots célèbres, déjà connus dans l'histoire du progrès : *Errare, Dominare, et judicium causam tuam.*

Gambetta invoquant le Seigneur ! évidemment la race de Phé de Balaam n'est pas perdue !

Le *Journal des Débats* (utilitaire, c'est-à-dire matérialiste, sans principes religieux, et foncièrement anti-catholique, mais en gants blancs) :

La dissolution est votée. Le gouvernement a eu dans le Sénat une majorité de vingt voix. Ce résultat ne peut ni nous surprendre ni nous émouvoir ; nous l'avions prévu et prédit, et les efforts que nous avons faits ces derniers jours pour amener le Sénat à montrer plus d'esprit politique et moins de complaisance étaient le simple accomplissement d'un devoir. Au gouvernement seul, et aux 150 sénateurs qui ont eu le devoir de le suivre dans l'aventure où il s'est engagé, reviendra la responsabilité de la dissolution.

Ce journal se pique d'esprit politique : aurait-il parlé des complaisances du Sénat, si le Sénat eut été avec Gambetta ? Non, il aurait parlé d'accomplissement d'un devoir : *circumstances alter cases* ; le proverbe est anglais, mais il peut servir en France.

La *Marseillaise*, voilà un journal d'un radicalisme pur-sang ! Citons :

Nous les avons vus (les royalistes) sous le règne de Napoléon—se vautrant dans les fauteuils du Sénat impérial, à plat ventre devant l'assassin du 2 décembre ; nous les avons vus également, pendant les derniers jours de l'Assemblée nationale, lécher nos bottes et mendier nos votes pour s'asseoir dans le Sénat républicain.

Le rouge de la honte monte au front et le dégoût soulève le cœur lorsqu'on évoque le souvenir de toutes ces lâchetés et de toutes ces platitudes.

Ces immondes gredins ont bien haut crié au scandale, après le 16 mai ; ils voulaient des garanties, ils réclamaient à l'exécutif des places pour leurs amis dans le ministère et ailleurs ! On leur a tourné le dos avec quelques paroles dédaigneuses, parce que les Broglie, Fourtou et Cie. savent que les laquais sont faits pour obéir et que les légitimistes ne sont que des laquais !

Quant aux orléanistes, nous n'en parlerons pas : la France entière sait qu'ils ont laissé leur honneur accroché à l'espagnole de Saint-Leu, et qu'après avoir vidé les poches du cadavre de l'Orléans, ils sont rentrés sur le sol de la patrie pour retourner celles des contribuables et prendre quarante millions au pays au moment où il payait son effroyable rançon.

Tous ces misérables seront fouaillés par les électeurs dans quelques mois, et honteusement chassés.

Quant à nous, si la victoire électorale répond à nos espérances, nous nous contenterons de frapper les chefs de la coalition selon les formules de la loi, amnistiant tout le troupeau des dupes et des imbéciles.

Le Sénat est mort.

“Le Sénat est mort” de par la *Marseillaise*. Et dire que certains individus espèrent voir la France entre les mains de pareils évergumènes !

L'*Echo Universel* journal de M. Jules Simon, président du Conseil des ministres récemment dégommé, se pose hardiment comme l'ennemi de MacMahon et pousse déjà le vieux révolutionnaire Thiers comme adversaire dans une présidence future qu'il entrevoit sous peu :

La France va être appelée aux urnes. Elle jugera à son tour, et souverainement.

Elle aura à choisir entre la réaction représentée par le maréchal de MacMahon, et le régime des libertés publiques, représenté par M. Thiers.

Jules Simon furieux, ça se comprend !

Le *Temps* (journal protestant) :

Les partisans de la dissolution ne l'ont pas votée pour elle-même : ils l'ont votée pour ce qu'elle cache, et ce qu'elle prépare. Sur les 150 sénateurs qui ont répondu affirmativement à la demande du gouvernement, en est-il un seul qui n'ait vu dans la dissolution que le jeu naturel du mécanisme parlementaire ? En est-il un seul qui, en déposant son bulletin dans l'urne, n'y ait pas secrètement écrit de coupables espérances ? Le vote d'hier, cela est triste à dire, est une image des élections auxquelles le pays va être convoqué, et que MM. Bérenger et Laboulaye caractérisaient si énergiquement : d'un côté, la République et tous les amis de nos institutions ; de l'autre, abrités sous le nom du maréchal de MacMahon, tous les ennemis de l'ordre de choses actuel.

Il est malheureux que ce journal ne voie pas que les ennemis de l'ordre de choses actuel sont les ennemis du désordre des choses actuel et les vrais amis de l'ordre social et moral. Mais ce qui fait l'avan-

tage du journal protestant français ne peut faire le bien de la patrie catholique. D'ailleurs le protestantisme partout a pêché en eau trouble : la révolution partout lui a donné de beaux goujons.

Voyons les journaux conservateurs. L'*Union* (légitimiste ultramontain) :

Notre programme est simple : nous ajournons les questions qui nous divisent et qui peut-être ne nous diviseront plus devant le péril de demain. Convaincus que le salut de notre pays est dans l'union des forces monarchiques, nous pensons qu'il dépend de notre vigueur et de notre dévouement de rendre la lutte propice à cette union nécessaire.

Le maréchal, nous a dit M. le duc de Broglie, veut livrer un suprême combat contre le radicalisme ; nous marchons avec lui. Mais, en dehors de nos principes, toute victoire serait stérile. Il faut que, le soir de la bataille, le parti monarchique puisse affirmer une réelle et féconde unité, pour que, victorieux ou vaincus, les hommes d'ordre n'aient pas un succès sans espérance, ou une défaite sans lendemain.

La *Gazette de France* (légitimiste, mais non ultramontaine) :

La vérité est que le parti républicain va comparaître devant son juge dans de très-mauvaises conditions pour lui. En s'abandonnant à la direction turbulente de M. Gambetta, en suivant cet ambitieux à courte vue, le parti républicain n'a pas compris qu'on lui faisait jouer la partie personnelle d'un homme ; si bien qu'aujourd'hui qu'il va se représenter devant les électeurs, il se trouve qu'il ne sollicite le renouvellement de son mandat que pour faire triompher M. Gambetta et le programme de M. Gambetta. Le maréchal n'offre pas un long avenir. C'est vrai. Il offre trois ans de repos et de sécurité. Par le temps d'expédients qui court, c'est quelque chose.

C'est plus, en tout cas, que ce qu'offre M. Gambetta, qui veut supprimer le maréchal, supprimer le Sénat, refaire une constitution, et tout cela immédiatement, pour satisfaire aux aspirations des nouvelles couches sociales.

La *Défense* (M. Chantrel, rédacteur : légitimiste ultramontain) :

Nous sommes débarrassés de cette Chambre qui rendait le gouvernement impossible.

C'est au pays qu'il appartient maintenant de continuer l'œuvre commencée par le maréchal et par le Sénat. C'est au pays qu'il appartient de choisir des hommes sages, capables, fermes et modérés. Le gouvernement se charge d'une chose, c'est d'obliger les candidats à la franchise. La dissolution est une déclaration officielle faite au pays contre les 363 signataires du manifeste des gauches. Ces 363 sont les adversaires du maréchal. Le maréchal déclare qu'il ne renonce point à son droit et à son devoir. Il restera à son poste jusqu'en 1880 ; mais il déclare aussi que les 363 lui rendent le gouvernement impossible. C'est au pays de savoir s'il veut réélire les 363 et établir ainsi un conflit permanent et la désorganisation du gouvernement et des pouvoirs publics.

L'*Ordre* (impérialiste).

Les radicaux à la barre de la nation française ; lisons :

Les magistrats qui liront le *Journal Officiel* salueront avec orgueil un véritable orateur dans ce ministre qui est un des leurs ; car c'est bien un des leurs que l'homme politique qui a tracé, hier, un si lumineux tableau, nous dirons presque—en empruntant à la cour d'assises une de ses formules—un si éclatant résumé de tous les griefs de la société française contre le radicalisme.

Les radicaux étaient, hier, en effet, les justiciables de l'éloquent orateur.

La *Patrie* a un article intitulé : *Le dernier cri d'une condamné, qui fait allusion à la dernière loi votée sur la liberté des cabarets* par messieurs les députés :

La Chambre a demandé à boire. *Nunc est bibendum.* Ce sont ses adieux à la vie.

Pendant que le Sénat votait la dissolution, la Chambre des députés se hâtait de libeller son testament, et de nous infliger ses dernières volontés.

Elle a refusé de discuter et de voter le budget et a mis ainsi un obstacle sérieux au fonctionnement des institutions constitutionnelles.

Elle a même refusé de voter le chiffre des quatre contributions directes, pour empêcher les conseils généraux et les conseils d'arrondissement de répartir ces impôts ; elle a voulu aussi que le gouvernement ne pût pas dresser les rôles qui doivent être préparés au mois d'octobre.

Se sentant battue sur le terrain des manœuvres radicales, et n'ayant aucune vocation pour faire le bien, la majorité républicaine a voulu du moins faire du mal ; elle n'a plus assez de temps pour voter les lois nécessaires ; et, d'ailleurs, elle les refuserait absolument pour entraver la marche du gouvernement et de l'administration. Mais quelques instants lui restent, et elle a voulu les consacrer à commettre une dernière excentricité.

Sa voix de moribonde a fait entendre un mot qui remue les entrailles radicales : Cabaret ! cabaret !

Cette satire frappe bien au bon endroit ces bons radicaux.

L'*Estafette* se prépare au combat :

Ce n'est pas sans tristesse que nous nous engageons dans la lutte que le vote du Sénat vient d'ouvrir définitivement, mais c'est sans faiblesse que nous combattons avec nos amis à qui nous n'avons pas un seul jour cessé d'être fidèle.

La *Liberté* (soutient le gouvernement) :

Ainsi, la question est très-clairement posée. Il s'agit d'une lutte dans laquelle tous ceux qui reconnaissent les dangers du radicalisme devront déployer leur plus grande énergie. Le gouvernement est résolu à ne plus permettre que les électeurs soient trompés comme ils l'ont été dans beaucoup de cas en février 1876, et les fonctionnaires, assurés d'être appuyés par lui, devront l'aider de tous leurs efforts afin de combattre ses adversaires en répandant partout la lumière et la vérité. Ce sont là des armes loyales dont le gouvernement a non-seulement le droit, mais aussi le devoir de se servir.

Le *Gaulois* (bonapartiste) : nous extrayons d'un article intitulé : *l'Europe accomplie* :

Le Sénat a fait, hier, œuvre de patriotisme. Parce que le résultat était prévu, ce n'est pas une raison pour ne pas nous en réjouir. Parce que les sénateurs ont simplement accompli leur devoir, ce n'est pas une raison pour ne pas leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Un jour prochain viendra où la France, réveillée et consciente alors des dangers qu'elle a courus si longtemps, témoignera mieux encore qu'elle ne peut le faire aujourd'hui sa profonde reconnaissance pour les hommes qui se sont associés à l'initiative du maréchal.

Mais nous qui, depuis l'avènement au pouvoir des radicaux masqués, n'avons jamais cessé une heure de signaler le péril social où le pays était jeté, nous voulons être des premiers à dire le soulagement et l'espérance où notre esprit s'abandonne.

Rien n'est encore sauvé ; mais tout promet de l'être.

Les conseillers du maréchal, non contents d'assumer la responsabilité de l'acte du 16 mai, ont accepté devant le pays une lutte publique qu'il leur était permis de refuser.

L'un après l'autre, au Sénat comme à la Chambre des députés, ils sont venus affirmer, de toute l'autorité de leur caractère et de leur parole, la légitimité de leurs actes dans le passé, l'énergie de leurs résolutions dans l'avenir.

M. le duc de Broglie, M. de Fourtou, M. Paris, M. Brunet, M. le duc DeCazes, tels sont les hommes de grand cœur et de grand talent dont les noms occuperont à tout jamais une large place dans l'histoire de ce pays.

Nous venons de payer à ces hommes d'Etat et de patriotisme l'hommage auquel ils ont droit.

La France compte sur eux. Ils ne lui manqueront pas. Leur passé répond de notre avenir.

Le *Figaro* (légitimiste) :

*Consummatum est* : La Chambre des députés a vécu. Ce n'a pas été, toutefois, la mort sans phrases, comme le prétendait, en séance, certain sénateur républicain. Aux interminables discours de jeudi, se sont greffées, hier, de non moins verbeuses harangues. La toile est tombée sur le dernier acte de la pièce après épuisement d'orateurs, sans parler de l'épuisement de la galerie.

Parlant du discours de M. de Broglie prononcé à cette fameuse séance :

Le discours de M. de Broglie, dit-il, fait toucher du doigt la situation à laquelle il s'agissait de porter remède.

C'est à coups de discours clairs, concis, souvent répétés, que les conservateurs peuvent empêcher qu'on ne dénature le sens de l'acte du 16 mai, et nous espérons qu'une fois la Chambre de 1876 rendue au néant, sénateurs et députés de la droite vont se livrer à cette propagande dont on laisse trop volontiers le monopole aux agitateurs de gauche.

Remarquez, en effet, que presque tous les signataires du manifeste ont expliqué, à leur façon, la résolution qu'ils venaient de prendre ; les conservateurs, au contraire, ont gardé un silence majestueux, mais inopportun. Il importe de ne pas continuer ces errements et, dès la semaine prochaine, il faut que chaque député ou sénateur conservateur se multiplie dans la région qu'il a pratiquée et qu'il connaît, pour bien persuader aux électeurs :

Que le gouvernement n'a pas fait de coup d'Etat hier, qu'il n'a pas envie d'en faire demain ;

Qu'il n'y a aucune complication extérieure à craindre, du chef du cabinet du 16 mai ;

Que nommer des députés qui pourraient être amenés à renverser le Maréchal serait exposer le pays aux aventures les plus dangereuses, et ouvrir la porte à un flot de revendications radicales, contre lesquelles les modérés essaieraient vainement de lutter.

Ces quelques faits une fois bien ancrés dans l'esprit des électeurs, nous serons sûrs d'avoir gagné notre cause auprès de la France, qui travaille, qui épargne et qui ne veut pas être inquiète du lendemain.

Dans un autre numéro, à la veille de la dissolution, le même journal écrivait :

C'est un moment très-solennel que celui-ci, et peut-être décisif pour le salut des idées conservatrices. Si l'axe de la majorité n'est pas déplacé dans la prochaine Chambre, nous entrerons—non pas sans doute immédiatement—mais à très-bref délai, dans l'ère des expériences, et l'on sait que malheureusement, en France, les expériences ne suivent pas la voix lente et paci-

fique qui jusqu'ici a sauvé l'Angleterre de nos crises aiguës.

Rien ne permet donc de supposer, malgré son étiquette thieriste et peut-être son désir de rester sage, que la Chambre future, si elle est nommée dans le sens républicain, use modérément de son triomphe. Sans agiter le spectre rouge, sans prédire des échafauds en permanence et le 3 p. e. à 13 francs, on a le droit de redouter de la part de cette Chambre, dans l'ordre économique, social et surtout dans la question des rapports entre l'Eglise et l'autorité civile, des tentatives qui ébranleraient profondément nos habitudes, nos mœurs, nos intérêts et nos traditions.

Les éléments mêmes dont se compose la coalition garantissent la République, au nom de laquelle beaucoup de gens tiennent évidemment, contre toute tentative de coup d'Etat. Les bonapartistes seront probablement plus nombreux dans la prochaine Chambre que dans celle dont nous allons avoir à enregistrer le dernier soupir, mais ils trouveront à côté d'eux un groupe légitimiste et une fraction orléaniste qui ne souffriront pas qu'on dénonce la trêve avant 1880.

Donc, la question se résume ainsi : Ou trois ans de tranquillité, Ou une crise immédiate.

Il ne nous paraît pas possible que le bon sens public hésite entre ces deux solutions.

Dans un dernier article que nous empruntons en entier au *Figaro* (et le titre et la signature), nous voyons clairement la situation définie.

Parmi toutes ces opinions de journaux que nous avons rapportées, il nous manque celle du *Monde* et celle de la *Décentralisation* de Lyon. Nous savons cependant à quoi nous en tenir, et nos lecteurs aussi. Quant à l'opinion de l'*Univers*, l'article de Louis Veuillot à ce propos a fait le tour de la presse du monde entier.

Que voyons-nous donc en France ? Actuellement, nous le croyons bien fermement, les deux partis sont bien dessinés : celui des gens de bien et d'ordre rallié sous MacMahon, et l'AUTRE. Tant mieux ! Une lutte acharnée va s'engager. Le résultat, à moins de desseins impénétrables de Dieu, doit être du côté des hommes d'ordre. Le choix, l'élection, est entre les mains d'un peuple qui se fabriquera pour lui-même des verges pour se faire fouetter ; s'il le veut, c'est qu'il en aura besoin. En attendant, nos souhaits et nos vœux sont pour qu'il plaise à Dieu de mettre fin à ce grand malheur qui désole notre chère ancienne mère-patrie.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Théo. Arpin, de Saint-Jean, P. Q., arrivée la semaine dernière en Angleterre. M. Arpin était âgé de 52 ans. C'était un des commerçants plus distingués de Saint-Jean. Malade depuis longtemps, il était parti il y a quelques semaines pour l'Europe, où il espérait recouvrer la santé.

Nous offrons nos condoléances à la famille du regretté défunt.

LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts. Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacie de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franco de port en en faisant la demande à EVANS, MERCER & CO., Montréal.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal

“ Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête,” comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centims chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada